

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DES RESSOURCES ANIMALES ET
HALIEUTIQUES**

SECRETARIAT GENERAL



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le **16 FEV 2023**

N°2023-**0048** /MARA/SG
DGADI

Le Président du CNAP

A

**Mesdames et messieurs les
Promoteurs des sous-projets du
Guichet 2 du PReCA - Burkina Faso**

Objet : publication des résultats de sélection
des sous-projets du Guichet 2 du
PReCA

Pièces jointes :

- listes des sous-projets sélectionnés
- listes d'attente de la sélection des sous-projets

Mesdames/Messieurs,

Le Comité National d'Approbation des sous-projets (CNAP) a tenu le 08 février 2023, à Ouagadougou, une session d'examen et de délibération des résultats des sous-projets sélectionnés pour la suite du processus d'accompagnement du Guichet 2 du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole.

A l'issue de ses travaux, le CNAP a délibéré la liste des promoteurs sélectionnés par région, ainsi qu'une liste d'attente, qu'elle porte à la connaissance de tous les candidats.

En rappel, le processus de mise à disposition des subventions se fera sous réserve de la mobilisation de l'apport personnel et du crédit par chaque promoteur retenu, ainsi que du respect de toutes les autres conditionnalités de financement du Guichet 2 du PReCA.

J'adressé mes vives félicitations aux promoteurs sélectionnés pour la suite du processus de mise en œuvre de leur projet.



B.V.C. Adolphe ZANGRE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon